L’an deux mil vingt et un, le vingt-cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, s’est assemblé dans la salle des fêtes de Trévé afin de respecter les consignes de sécurité liées à la pandémie du COVID-19, sous la présidence de Monsieur Gildas ADELIS, Maire.

**Présents :** MMES et MM. IVANOL L, MATHECADE G, BERNARD E, TILLY M, AUFFRET E, LANGLOIS R, ROLLAND I, BASSET A, OLLITRAULT S, BOIN C, LE POTIER A, LE MOAL A, PERENNEZ G, JEGLOT B, DORE S, FOULFOIN F.

**Absents** **excusés** : TREHOREL V. qui a donné pouvoir à IVANOV L.

EDY A. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.

**Secrétaire de séance** : BERNARD E.

Monsieur le Maire informe que les dotations de l’Etat ne seront connues que le 31 mars. Monsieur le Trésorier de Loudéac conseille donc de reporter le vote du budget de la commune. Aussi, ce dernier sera voté lors du Conseil Municipal de 8 avril.

De ce fait, Monsieur le Maire sollicite l’avis du Conseil Municipal pour que le vote des taux d’imposition et le vote du budget primitif de la commune soient retirés de l’ordre du jour du présent Conseil Municipal.

Accord du Conseil Municipal

**COMMUNE**

1. **Compte administratif et compte de gestion**

Monsieur Anthony Basset présente le compte administratif 2020 ainsi que le compte de gestion de Monsieur le Percepteur dont les écritures sont identiques.

Section de fonctionnement :

dépenses : 1 157 589,65 €

recettes : 1 464 950,75 €

résultat année : + 307 361,10 €

Section d’investissement :

dépenses : 913 982,82 €

recettes : 1 128 398,67 €

résultat année : 214 415,85 €

Les principaux investissements faits en 2020 sont les suivants :

- Résidence du Puits : électricité – éclairage public – téléphone : 18 414,34 €

- Résidence du Puits : solde travaux viabilisation : 40 071,16 €

- Hameau de Bonne Brousse : éclairage public : 23 859,58 €

- Achat maison 5 rue des Perrières : 71 985,57 €

- Achat matériel services techniques : 4 981,10 €

- Travaux voûte de l’église : 8 503,32 €

- Installation climatisation à la microcrèche : 4 196,11 €

- Salle de sports : maitrise d’œuvre : 14 346,48 €

- Sanitaires publics : maitrise d’œuvre et études : 7 584,79 €

- Voirie : 13 304,90 €

- Aménagement de rues : solde travaux : 43 952 €

- Remboursement capital de la dette : 264 111,32 €

- Remboursement prêt court-terme : 300 000 €

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de Monsieur le Trésorier par 18 voix pour.

1. **Affectation des résultats** :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Résultat clôture année 2019 | Part affectée à l’investissement | Résultat année 2020 | Transfert résultat assainissement | Résultat clôture année 2020 |
| Investissement | **- 169 517,18 €** |  | 214 415,85 € | - 10 020,70 € | **34 877,97 €** |
| Fonctionnement | **320 063,61 €** | 320 063,61 € | 307 361,10 € | - 4 809,04 € | **302 552,06 €** |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d’affecter les résultats comme suit (19 voix pour) :

- l’excédent de fonctionnement est affecté en totalité en recettes d’investissement au compte 1068

- l’excédent d’investissement est affecté en totalité en recettes d’investissement au compte 001

**GENETS D’OR**

1. **Compte administratif et compte de gestion**

Monsieur Anthony Basset présente le compte administratif 2020 ainsi que le compte de gestion de Monsieur le Percepteur dont les écritures sont identiques.

Section de fonctionnement :

dépenses : 8 321,41 €

recettes : 10 000,00 €

résultat année : 1 678,59 €

Section d’investissement :

dépenses : 19 621,78 €

recettes : 9 957,97 €

résultat année : - 9 663,81 €

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de Monsieur le Trésorier par 18 voix pour.

1. **Affectation des résultats** :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Résultat clôture année 2019 | Part affectée à l’investissement | Résultat année 2020 | Résultat clôture année 2020 |
| Investissement | **- 23 432,89 €** |  | - 9 663,81 € | **- 33 096,70 €** |
| Fonctionnement | **9 957,97 €** | 9 957,97 € | 1 678,59 € | **1 678,59 €** |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d’affecter les résultats comme suit (19 voix pour) :

- l’excédent de fonctionnement est affecté en totalité en recettes d’investissement au compte 1068

- le déficit d’investissement est reporté en totalité en dépenses d’investissement au compte 001

1. **Budget primitif 2021** :

Le budget équilibré suivant est accepté à l’unanimité :

Section fonctionnement : dépenses : 10 000,00 €

recettes : 10 000,00 €

Section investissement : dépenses : 70 296,70 €

recettes : 70 296,70 €

Les dépenses d’investissement concernent la mise aux normes du système sécurité incendie et le remboursement du capital de la dette. Pour équilibrer le budget, sur avis de Monsieur le Trésorier, une avance du budget commune de 30 000 € est nécessaire ainsi qu’un prêt de 29 718,11 € (prêt non fait qui pourra être transformé en subvention communale en fin d’année afin d’éviter un déficit d’investissement).

**HAMEAU DE BONNE BROUSSE**

1. **Compte administratif et compte de gestion**

Monsieur Anthony Basset présente le compte administratif 2020 ainsi que le compte de gestion de Monsieur le Percepteur dont les écritures sont identiques.

Section de fonctionnement :

dépenses : 68 366,47 €

recettes : 44 279,29 €

résultat année : - 24 087,18 €

Section d’investissement :

dépenses : 17 547,00 €

recettes : 30 366,18 €

résultat année : 12 819,18 €

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de Monsieur le Trésorier par 18 voix pour.

1. **Affectation des résultats** :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Résultat clôture année 2019 | Part affectée à l’investissement | Résultat année 2020 | Résultat clôture année 2020 |
| Investissement | **- 30 366,18 €** |  | 12 819,18 € | **- 17 547,00 €** |
| Fonctionnement | **41 742,18 €** |  | - 24 087,18 € | **17 655,00 €** |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d’affecter les résultats comme suit (19 voix pour) :

- l’excédent de fonctionnement est reporté en totalité en recettes de fonctionnement au compte 002

- le déficit d’investissement est reporté en totalité en dépenses d’investissement au compte 001

1. **Budget primitif 2021** :

Le budget équilibré suivant est accepté à l’unanimité :

Section fonctionnement : dépenses : 78 145,00 €

recettes : 78 145,00 €

Section investissement : dépenses : 32 547,00 €

recettes : 32 547,00 €

Il est prévu la vente de trois lots en 2021 (lots 2, 11 et 42). Le reversement du budget lotissement (excédent dû à la vente des lots) au budget commune est estimé à 60 593 €.

**RESIDENCE DES TROIS CHENES**

1. **Budget primitif 2021** :

Le budget équilibré suivant est accepté à l’unanimité :

Section fonctionnement : dépenses : 300 000,00 €

recettes : 300 000,00 €

Section investissement : dépenses : 300 000,00 €

recettes : 300 000,00 €

Il n’est prévu aucune vente de terrain cette année, le budget concerne les travaux de viabilisation. Pour équilibrer le budget, une avance de budget commune de 300 000 € est nécessaire.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Assemblée Générale de l’ASCRL : Laure Ivanov informe que l’AG a lieu en visio vendredi à 18h30. Deux projets sont à l’étude : l’embauche d’un jeune en service civique pour la partie numérique et la rénovation intérieure des bibliothèques grâce à une aide financière de la DRAC.

- Intervention de Monsieur le Maire pour saluer la démarche entreprise par le Gaec de Boivelaye : Frédéric Foulfoin et Xavier Duault ont décidé de répondre à l’appel du Ministère de l’Agriculture afin de travailler sur la réduction de l’utilisation des pesticides et des produits phyto-sanitaires. 30 000 fermes ont intégré cette démarche.